MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS CITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS CITE, session 2022

La Présidente,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS CITE, au titre de l'année 2022 :

Madame GAKI Dimitra, directrice générale déléguée, présidente, Université Paris Cité, Paris.
Monsieur IENIBACE Alexandre, directeur département maîtrise d'ouvrage, vice-président, Université Paris Cité, Paris.
Madame PASQUIER Claudie, ingénieur de recherche, experte, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Monsieur CORDIER Frédéric, directeur adjoint, Université Paris Cité, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné

Fait à Paris , le 19 juillet 2022

Université Paris Cité
Pour la Présidente et par délégation
Jean-Christophe HIBON
Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations